

Apprendre à recevoir

Novembre 2011

Infolettre

Créée par François Mercier, auteur du livre « Apprendre à recevoir »

Volume 1 numéro 6

Cette infolettre s'adresse principalement aux organismes québécois qui détiennent un statut d'organisme charitable dont les coordonnées sont disponibles sur le [site de l'Agence du Revenu du Canada](#), ainsi qu'aux personnes que la question des dons planifiés intéresse. Cliquez sur le lien suivant si [vous ne désirez plus recevoir cette infolettre](#).



Les donateurs s'attendent à ce que vous leur parliez de dons planifiés

En juin dernier UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} rendait public le sondage 2011 qu'elle a réalisé avec la maison CROP. Deux informations intéressantes ressortent de ce sondage : de plus en plus de gens comprennent la notion de dons planifiés et près de 50 % des personnes interrogées s'attendent à ce que VOUS leur parliez de dons planifiés.

D'abord le premier point, 31 % des personnes interrogées définissent un don planifié comme : « *Tout don qui a fait l'objet d'une planification financière fiscale ou successorale* ». Une très large proportion des personnes de 55 ans et plus (66 %) identifient toujours les dons planifiés aux dons testamentaires. Mais là n'est pas la partie la plus intéressante du sondage.

Sur les 450 personnes ayant répondu au sondage, 265 (59 %) ont entendu parler de la possibilité de faire un don planifié. Leurs façons d'être informées laissent songeur : 52 % ont eu comme source d'information les journaux, la télévision, la famille ou le milieu de travail, alors que 13 % seulement ont reçu leur information d'un organisme charitable et 7 % d'un notaire.

Lorsqu'on leur demande leurs attentes vis-à-vis les sources d'informations probables, 48 % indiquent qu'elles souhaiteraient recevoir l'information d'un organisme charitable.

Sans vous engager dans des explications complexes, soulevez la question suivante lorsque vous rencontrez des donateurs potentiels ou que vous avez l'occasion de parler de don : « *Avez-vous déjà songé à faire un don planifié?* ».

Le 15 novembre, journée de la philanthropie

À quelques jours du 15 novembre, vous avez une occasion unique de redire « MERCI » à vos donateurs.

Une occasion de mettre en évidence quelques-uns de vos administrateurs en les invitant téléphoner à 5 donateurs chacun pour leur dire « merci ».

Après plus de 30 ans comme administrateur au sein de divers organismes charitables, je suis convaincu que c'est une façon intéressante de mettre vos administrateurs en évidence et de les remercier pour leur contribution.

Nouvelle édition du livre : « L'ARBRE DE GEORGES » ... histoire d'un don bien planifié

Au Québec, il existe peu de livres en français sur les dons planifiés. En 2008, Alain Lévesques publiait L'ARBRE DE GEORGES. Aujourd'hui, il publie une deuxième édition où il met à jour les nouvelles informations concernant les taux. Comme le dit lui-même Alain Lévesques : « ce livre est pour les personnes qui cherchent des réponses à ces questions » :

- Qu'est-ce qu'un don planifié?
- Comment faire un don planifié?
- Doit-on être fortuné pour faire un don planifié?
- Est-il possible de faire un don au décès sans appauvrir nos héritiers?

Selon Diane McDonald, directrice générale de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés, « *L'ARBRE DE GEORGES est unique, car il permet à un donateur potentiel de réfléchir sur ses objectifs philanthropiques et de voir quelle différence il peut faire* ». Pour vous avoir un aperçu de L'ARBRE DE GEORGES et, éventuellement, le commander, [cliquez sur ce lien](#).

DANS CE NUMÉRO

Les donateurs s'attendent à ce que vous leur parliez de dons planifiés

Le 15 novembre, journée de la philanthropie

Nouvelle édition du livre « L'ARBRE DE GEORGES » ... *Histoire d'un don bien planifié.*

À VENIR

Le mois prochain, Les grands enjeux de la philanthropie tels que vus par la fime KCI philanthropie.

Si vous avez des suggestions, des idées à soumettre ou des bons coups à partager, faites-moi parvenir un courriel à : info@apprendrearecevoir.com

OBSERVATOIRE DE LA GESTION PHILANTHROPIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

[Imagine Canada](#) a mis en place le site [Info impôt](#) pour aider les organismes de bienfaisance à comprendre ce qu'ils doivent faire pour observer les exigences de [l'Agence du revenu du Canada \(ARC\)](#).

[Transférer cet e-mail à un ami](#)

Visiter le site de « UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} »



UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}
Québec

Notre site WEB

www.apprendrearecevoir.com

